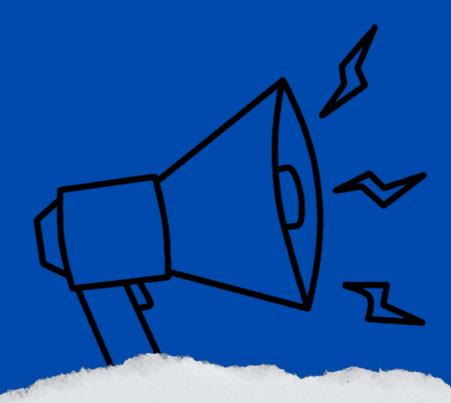
Le Fonds Colette Genicot

Tu es en situation de handicap reconnu et souhaiterais bénéficier d'une bourse pour faciliter l'accès et le déroulement de tes études ?

Le Fonds Colette Genicot peut te proposer une aide financière sous certaines conditions.



Critères de sélection des bénéficiaires

- être de condition modeste
- être en situation de handicap (priorité accordée aux étudiants ayant un handicap physique de + de 60%)
- être inscrit ou en voie d'inscription à l'ULB
- être assidu et impliqué dans le cursus entrepris

Le Fonds Colette Genicot a été constitué en 2017. Depuis sa création, les interventions du Fonds ont déjà couvert plusieurs dépenses : logement à l'ULB, frais médicaux, achat de matériel spécifique en lien avec les études, ...

« Le fonds m'a permis une certaine **autonomie financière** afin de mener à bien mes études! »

S.J.

« Le fonds m'a permis de **progresser dans mes études**. Cela m'a réconforté sur le plan moral de voir que je ne suis **pas seule** et qu'il y a toute un équipe qui me soutient. » E.A.

« Le Fonds m'a permis de me consacrer à 100% sur mes études. Son aide s'est avérée une véritable **aide psychologique** et **une marque de confiance**. Leur aide a été un réel moteur pour moi!»

A-M.M.

